

Antisémitisme chic : la Chine porte encore le chapeau



A la suite d'une plainte du Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVCA), deux commerçantes ont été entendues par la justice pour avoir mis à la vente des T-shirts à l'effigie du slogan "Parc interdit aux Juifs" écrit en allemand et en polonais.

Les deux femmes, une mère et sa fille, argumentent qu'elles ne parlent ni l'une ni l'autre une de ces deux langues et qu'elles ne savaient donc pas ce que les messages disaient. C'est gros, mais ça peut passer. Par contre il se trouve que les vendeuses incriminées sont chinoises. Il ne manquerait plus que ces fringues de facho-n victim aient été fabriquées par des enfants...

© GED Ω - 15/08 2008

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.